

JEUDI 27 JANVIER 2011



## ALYODA, LE NOUVEAU SITE INTERNET DU DROIT ADMINISTRATIF LYONNAIS

### DES PROFESSIONNELS LYONNAIS DU DROIT ADMINISTRATIF S'ASSOCIENT ET LANCENT LEUR SITE INTERNET

L'association ALYODA (Association LYonnaise de Droit Administratif) réunissant la Cour administrative d'appel de Lyon, des avocats publicistes du Barreau de Lyon et des enseignants-chercheurs en droit public de la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 vient de lancer son site internet du même nom :

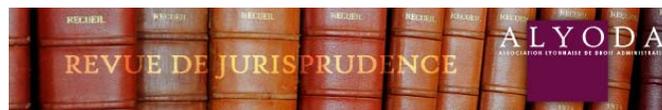
<http://alyoda.univ-lyon3.fr/>

Cette association a été créée à l'initiative de M. Jean-Marc Le Gars, conseiller d'Etat, président de la Cour administrative d'appel de Lyon et elle est soutenue par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le Barreau de Lyon. Son objet est de promouvoir les échanges d'idées et d'expériences sur les questions relatives au droit public, à la jurisprudence administrative, à la recherche, à la formation des juristes et à l'exercice professionnel de ses membres, dans le ressort de la Cour Administrative d'Appel de Lyon.

#### REVUE DE JURISPRUDENCE

##### • ALYODA 2011 N°1

Le premier numéro de la Revue de jurisprudence de la Cour administrative d'appel de Lyon comprend plus de 90 résumés de jurisprudence, 34 conclusions de rapporteurs publics, 7 notes d'universitaires et 2 notes d'avocats.



#### CONTACT PRESSE

France LAREDO | 04 78 78 71 50 ou 06 74 98 91 31 | france.laredo@univ-lyon3.fr



Pour ce faire, ALYODA se propose notamment d'éditer et diffuser une revue électronique de jurisprudence de la Cour Administrative d'Appel de Lyon à destination du public le plus large. Cette revue de jurisprudence sera publiée à un rythme de trois numéros par an (janvier, mai et septembre). Elle comprendra des résumés des arrêts les plus significatifs de la Cour, ainsi que des commentaires et des conclusions de rapporteurs publics.

La Revue de jurisprudence ALYODA est pilotée par un comité de rédaction présidé par M. Alain Bézard, président de la Première chambre à la Cour administrative d'appel de Lyon, assisté par deux rédacteurs en chef adjoints, Me Antonielle Jourda, avocate au Barreau de Lyon et Mme Caroline Chamard-Heim, professeur agrégé de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

La publication de commentaires dans la Revue est ouverte à tous les auteurs qui le souhaitent, y compris aux enseignants-chercheurs relevant d'autres universités.

La Revue de jurisprudence ALYODA illustre le dynamisme de la communauté des chercheurs et des juristes à Lyon : la plupart des enseignants-chercheurs publicistes de l'Université participent à ce projet stimulant et novateur. La Cour administrative d'appel de Lyon est en effet la première juridiction dont la jurisprudence est ainsi diffusée, accompagnée de commentaires d'universitaires et avocats ainsi que de conclusions de ses magistrats.



## CONTACTS

### CAROLINE CHAMARD-HEIM

Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

[caroline.heim@univ-lyon3.fr](mailto:caroline.heim@univ-lyon3.fr)

Tél. 06 81 18 04 54

### NATHALIE BERTHELIER

Chargée de la communication à la Cour Administrative d'Appel de Lyon

Tél. 04 78 14 11 48